PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 10 juillet 2018 à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette et M. Alain Jobin.

M. Michaël Bernier, président.

Est également présente :

Madame Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante-sept (19h47), M Michaël Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

18-07-73

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2018;
- 4. TRÉSORERIE:
 - 4.1 Comptes à payer au 9 juillet 2018;
- 5. ADMINISTRATION
 - 5.1 Mandat consultant- M. Jacques Babin;
 - 5.2 Démission Nathaly Gosselin;
 - 5.3 Démission Guillaume Cossette et Régis Garand;
- 6. DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :
- 7. INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :
- 8. IMMEUBLES:
- 9. INFORMATIONS DIVERSES:
- 10. **VARIA:**
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel quel en laissant le varia ouvert.

18-07-74

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2018

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2018, tel que déposé.

18-07-75

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 9 JUILLET 2018

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tel qui ont été déposés au 9 juillet 2018.

18-07-76

MANDAT CONSULTANT - M. JACQUES BABIN

Considérant que la Régie est d'opinion qu'il est nécessaire d'établir un plan d'action pour faire en sorte que le service de sécurité incendie fonctionne adéquatement;

Considérant le plan d'action proposé par M. Jacques Babin suite aux discussions intervenues entre les parties;

Il est proposé Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité, de confier le mandat à M. Jacques Babin aux termes et conditions de son offre de service.

DÉPÔT DE LA DÉMISSION DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Il est convenu de publier une offre d'emploi en remplacement de Mme Nathaly Gosselin.

18-07-77

DÉMISSION DE GUILLAUME COSSETTE ET RÉGIS GARAND

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de M. Guillaume Cossette, personnel de soutien ainsi que celle de Régis Garand, pompier tel qu'ils ont confirmé à la secrétaire-trésorière.

VARIA:

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

18-07-78

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures vingt (20h20), il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (11e) jour de juillet 2018.

Michaël Bernier, président
Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière